



# CALENDRIER DE CONFINEMENT

A person is seen from the side, sitting in a dark room. They are looking at several computer monitors. The monitors display vibrant, colorful abstract patterns, possibly digital art or data visualizations. The room is dimly lit, with the primary light source being the screens. The person is wearing a dark-colored shirt. The overall atmosphere is focused and creative.

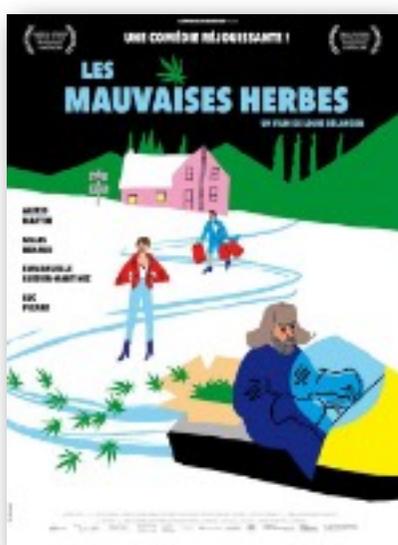
**JOUR**  
**47**

INTÉRIEUR - NUIT



« *Juste un petit...* »

Ici, on nous parle d'un temps que les nouveau-nés ne peuvent pas connaître, celui où le cannabis, "à usage récréatif", comme on dit, était encore illégal au Canada. Mais ce n'est pas la raison pour laquelle, et ce malgré le confinement des protagonistes, l'on ne consommera rien. On n'aura donc pas droit, et c'est tant mieux, à la scène un peu trop vue et revue de consommateurs hilares qui s'essaient au cannabis pour la première fois. Si l'on devait s'arrêter sur une problématique d'usage, alors ce serait celle des jeux d'argent, allez, juste un petit... Pour la route... On nous embarque ici dans le grand nord québécois pour suivre l'avancée de la culture de marijuana de Simon Bouleriche, solitaire bourru d'une soixantaine d'années qui, pour offrir une forêt d'épineux à son fils, dont il n'a plus de nouvelle depuis dix-huit ans, décide de faire pousser dans sa grange un nombre de pieds de cannabis suffisants pour les vendre comme convenu à des bikers, grossistes du coin. Ca devrait lui rapporter trois cent mille dollars canadiens. L'homme est cardiaque et veut, avant de casser sa pipe, léguer une terre d'avenir à son fils... En 2017, la culture du cannabis, à usage récréatif du moins, étant encore illégale au Canada, et c'est la raison pour laquelle la propriété privée de Simon est bien gardée. Le vieil homme a bien l'intention de garder le secret jusqu'à mener à bien sa récolte... La première personne, et malheureusement pas la dernière, à avoir le droit de rentrer dans la grange bien chauffée et bien éclairée de l'ours mal léché, sera un acteur de théâtre, Jacques. Le comédien est accro aux jeux d'argent, et pour échapper à son principal créancier, a fui loin de la ville, suffisamment loin pour se retrouver perdu en plein hiver, en pleine campagne. Simon le recueille et lui impose un deal. Il le cache, mais en échange lui demande de travailler sur sa plantation illégale. La rémunération servira à rembourser les dettes de jeu et non pas à les gonfler... Une solide amitié et une solidarité sans faille finissent par naître entre les deux hommes qui ne vont pas rester seuls bien longtemps. Une jeune femme, Francesca, va s'inviter malgré elle dans cette partie de cache-cache... A aucun moment ici, bien heureusement, la culture de cannabis est moralisée ou diabolisée. Le jeu d'argent l'est presque plus. Il s'agit plutôt d'une culture de réconciliation avec le passé et de partage d'un objectif commun tout à fait honorable...



**Les mauvaises herbes**

Un film de Louis Bélanger

Avril 2017

Durée : 1h47